



RÉSOLUTION par voie électronique du

Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de l'Outaouais

tenu le 17 janvier 201

Résolution CA-2019-01-17-0

Sur motion dûment présentée et appuyée. Il est résolu ce qui suit :

CA-ROCSMO-2019-01-17-0

Demande d'appui à la campagne de rémunération des stages étudiants

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE LE ROCSMO appui le mandat de solidarité de la Coalition outaouaise pour la rémunération des stages.

Considérant que réaliser des stages non rémunérés met les étudiant.e.s dans une situation de précarité financière, contribue à leur endettement et compromet leur santé mentale et physique;

Considérant que les personnes effectuant des stages non-rémunérés ne sont pas protégées par les Lois sur les normes du travail;

Considérant que la non-rémunération des stagiaires est un enjeu féministe intersectionnel puisque ça concerne majoritairement les domaines traditionnellement féminins;

Considérant qu'il est injuste que les stages dans les milieux traditionnellement et majoritairement masculins tels que les stages en génie, en informatique et en administration sont souvent bien payés, et que les entreprises privées bénéficient d'un crédit d'impôts et de subventions lorsqu'elles accueillent des stagiaires;

Considérant que le sous-financement des services publics et des organismes communautaires, soit principalement les domaines du soin (éducation, sciences infirmières, travail social, etc.) ne doit pas être compensé par le travail gratuit des stagiaires;

Considérant que la rémunération des stagiaires s'inscrit dans la campagne pour un réinvestissement public et massif dans la santé, l'éducation ainsi que les services sociaux.

Il est attendu

Que le Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de l'Outaouais (ROCCSMO) soit solidaire à la Campagne sur le travail étudiant en se positionnant officiellement en faveur de la rémunération de tous les stages à tous les niveaux d'études.

Que Regroupement des organismes communautaires en santé mentale de l'Outaouais (ROCCSMO) demande à ses membres d'être solidaires et de respecter le droit de grève des stagiaires, sans pénaliser les étudiant.e.s en stage dans leur milieu de travail.

Proposé par Hélène Tessier et appuyé Jean-François Parent.

Adopté à l'unanimité

Signé à Gatineau ce e jour de 2019 31/01/2019

X 